



LE BRETON SUR LES RAILS

Expérimentation à Landerneau



En décembre 2004, le conseil régional de Bretagne votait à l'unanimité un plan de politique linguistique. L'un des volets concernait la promotion du breton dans la vie publique, la signalétique bilingue

sur les routes, dans les villes mais aussi dans les gares ou sur les trains.

Par la décentralisation, la Région Bretagne a autorité pour l'organisation des transports régionaux, les TER (trains express régionaux). Les élus UDB ont évidemment proposé que le développement de la signalétique bilingue dans les gares et sur les trains soit intégré dans les conventions avec la SNCF.

Gérard Lahellec, vice-président de la Région, en charge des infrastructures et des transports a récemment obtenu, après négociation, une réponse positive de la SNCF.

Le Peuple breton lui donne ci-après la parole.

« Le conseil régional, autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs depuis cinq ans, porte une attention soutenue au développement des services publics de transports en s'attachant tout particulièrement à faire en sorte que ces services se développent sur l'ensemble du territoire breton.

Dans ce contexte de modernisation et de développement, la réflexion est engagée depuis près de deux ans sur les conditions dans lesquelles ces lieux de « mixité » que sont les gares pourraient accueillir une signalétique bilingue français-breton.

Les premières réflexions sur ce sujet se sont heurtées, durant plusieurs mois, à une attitude plutôt frileuse de la part de la SNCF, propriétaire de ces infrastructures. Jusqu'à ces dernières semaines, l'entreprise nationale fondait son attitude sur un souci de cohérence dans la mise en œuvre de ces dispositifs et sur le fait qu'il y a lieu de tenir compte aussi des gares « Grandes Lignes » dans le déploiement des signalétiques ; il n'est donc pas démesuré de dire que ce sujet n'a que trop souffert d'une longue situation de blocage...

Le dossier s'est totalement débloquent à l'occasion d'une récente rencontre avec M^{me} la présidente de la SNCF qui a consi-

déré que les gares, qui sont des lieux publics, devaient désormais se conformer à l'usage. Le principe même d'une signalétique bilingue dans les gares TER est donc désormais admis par la SNCF, qui a adopté le principe d'autoriser une telle signalétique, sur les supports de communication situés sur les périmètres des espaces sur lesquels s'exerce sa compétence.

Le principe édicté par la présidente de la SNCF est de se conformer à une prescription correspondant aux usages qui ont cours en matière de signalisation directionnelle sur les routes ou autres édifices publics.

Cet état de fait conduit à des situations moins simples qu'il n'y paraît à première vue ; en effet, il peut conduire à préconiser un scénario qui peut être considéré comme un minimum peu acceptable, et c'est notamment ce qui vient de se produire à Landerneau, retenu par le conseil régional de Bretagne comme site expérimental. Le premier scénario préconisé était une signalétique *a minima*, et cette proposition a été rejetée par la municipalité, qui dispose par ailleurs de son côté d'une charte graphique.

Cette situation a conduit le conseil régional à reconsidérer le sujet avec le maître d'ouvrage qui, dès lors, a produit un projet plus global, plus exhaustif, mais pour un coût dépassant toutes les prévisions initiales. Le conseil régional a donc, au titre du droit à l'expérimentation, pour réussir cette première que constituera la gare de Landerneau, suggéré une prise de participation de la Région à une hauteur « plafonnée » et ouvert la possibilité pour la commune ou groupement de communes, d'intégrer spécifiquement le financement de cette signalétique, ce à quoi celles-ci ont donné leur accord de principe.

Ce dispositif présente à nos yeux plusieurs avantages, et notamment celui d'intégrer la charte graphique des communes, quand il en existe une, et celui de ne pas avoir à réduire l'offre de desserte pour financer la signalétique.

Nous sommes donc en phase de finalisation du dispositif pour la gare de Landerneau, que nous souhaitons voir devenir la gare d'expérimentation de la signalétique bilingue en Bretagne. »

Gérard Lahellec

Bilinguisme dans les trains et les gares une revendication de l'association Aï'ta !

Le samedi 9 décembre, une centaine de danseurs, chanteurs et sonneurs du Kreiz Breizh et du Trégor se sont réunis dans la gare de Guingamp pour le 2^e *Fest-deiz zovach* organisé par Aï'ta !. Les responsables de la SNCF continuant à refuser de recevoir les militants afin de discuter d'un véritable plan de « bilinguisation » de l'ensemble des gares de Bretagne, il paraissait à ces derniers important de réitérer leurs demandes dans la joie et la bonne humeur... Tant que le breton n'aura pas une place équivalente au français dans la signalétique, les annonces vocales, les plaquettes d'arrivée et de départ des trains, l'accueil aux guichets, ils continueront à protester à leur manière jusqu'à ce que soit réparée cette injustice. La lutte avance cependant, si l'on en juge par l'affluence et l'accueil qu'a eu leur *fest-deiz*. À tel point qu'il s'en est fallu de peu que les forces dites de l'ordre n'entrent, elles aussi, dans la danse... Le clou du spectacle a sans nul doute été la prestation des frères Morvan, qui avaient, pour la circonstance, revêtu le t-shirt Aï'ta ! Ainsi jeunes et moins jeunes se retrouvent dans le même élan pour refuser la mort annoncée de notre langue multiséculaire.

Outre la progression de la mobilisation populaire, on peut considérer que leurs actions n'ont pas été sans conséquences sur l'évolution de la position de la SNCF constatée ces derniers temps. Un premier pas qui en appelle d'autres ? N'oublions pas que la gavotte est une danse à huit temps.

Dewi Sibiril



Le Peuple breton / Pierre Morvan

Les frères Morvan, animateurs du *fest-deiz zovach* de la gare de Guingamp.